

ÉCOLE MATERNELLE LES BADAMIERS

1 rue Adrien PAYET

97429 PETITE - ILE

☎ 02 62 56 83 34

✉ CE.9740769T@ac-reunion.fr

La directrice : Sandrine ETHEVE

Jours de décharge : jeudi et vendredi

La directrice recevra les parents sur rendez-vous. Merci de privilégier les mails pour les prises de rendez-vous et les informations à donner. Nous n'avons pas de secrétaire.

Vous avez accès au blog de l'école

À l'adresse suivante :

<https://bloc-note.ac-reunion.fr/9740769t/>

ABSENCE DE VOTRE ENFANT

En cas d'absence, merci de **remplir les justificatifs d'absence** disponibles auprès de l'enseignant.e de votre enfant.

Les horaires de l'école

Lundi - Mardi- Jeudi -Vendredi

8H00 -11H30 / 13H00 -15H30

LE RASED

Maitresse E maitresse G : MME FRANCOMME
ET MME ETHEVE

Psychologue scolaire : MME MOULRON

Enseignant référent de secteur :

MME TEYSSÉDRE

LES ENSEIGNANT(E)S DE L'ÉCOLE ET LES CLASSES

TPS MME MAGLOIRE

PSE MMES ETHEVE ET FREDELISY

PS T MR TREMEAUX

PS MS Mme GRONDIN

MS K Mme KERN

MS B Mme BARRET

MS GS Mme FONTAINE

GS G. Mme GIGAN

GS F Mme FOLIO

GS. L Mme LEBON

COOPÉRATIVE

Madame BARRET est la présidente de l'amicale des Badamiers.

La cotisation s'élève à 10€ pour l'année scolaire.

PROCOLE SANITAIRE

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser
ou éternuer
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable

Le port du masque est obligatoire aux abords de l'école et dans l'école.

Afin de limiter les brassages et la foule aux abords de l'entrée de l'école, voici les horaires adoptés depuis la rentrée :

**Entrée 7H50 à 7H55 ;
sortie de 15H25 à 15h30 :**
tous les élèves de **GS**

**Entrée 7H55 à 8H00 ;
sortie de 15H15 à 15H20 :**
tous les élèves de **MS**

**Entrée 8H00 à 8H10 ;
sortie à 15H15:** tous les
élèves de **PS ET TPS**

Voir la [Fiche protocole
accueil](#)

Pour les parents qui ont des enfants d'âge différents à accompagner le matin, vous devrez vous aligner sur l'heure d'entrée de l'enfant le plus âgé et déposer vos enfants avec les enseignants concernés.

PLAN VIGIPIRATE / SÉCURITÉ

Nous sommes toujours au niveau de sécurité renforcé risque attentat.
L'entrée des adultes dans l'école se fait sous la surveillance d'un personnel de l'école.

Vigipirate

Depuis le 5 mars,
l'ensemble du territoire
national est placé au niveau
« Sécurité renforcée risque
attentat ».



SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES



POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES



Accueil par un adulte
à l'entrée de l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique
de l'identité des personnes
extérieures à l'établissement



Interdiction de stationner aux
abords des établissements



Évitez les attroupements
devant l'établissement



Signalez tout comportement
ou objet suspect



Organisation de trois
exercices de sécurité



Sorties scolaires autorisées,
consignes relatives aux
voyages scolaires sur
education.gouv.fr/vigipirate

PARENTS D'ÉLÈVES, RESTEZ INFORMÉS

Retrouvez toutes les informations
et les consignes à suivre en cas d'alerte
à proximité d'une école sur :



Le site de sécurité
education.gouv.fr



Le compte twitter
[ReduSecuriteFrance](https://twitter.com/ReduSecuriteFrance)



[@Alerte](https://twitter.com/Alerte)



Il est interdit de fumer
dans l'enceinte de l'établissement



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA HAUTE ÉCOLE
ET DE LA JEUNESSE